

K.S/

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

D E C R E T

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

D/2008/ 027 /PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION DE LA COORDINATRICE
DU COMITE DE GESTION POUR LA RECONSTRUCTION
DU GRAND PALAIS DES NATIONS**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU LA Loi Fondamentale ;

VU le Décret D/2007/004/PRG/SGG du 31 janvier 2007, portant attributions du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

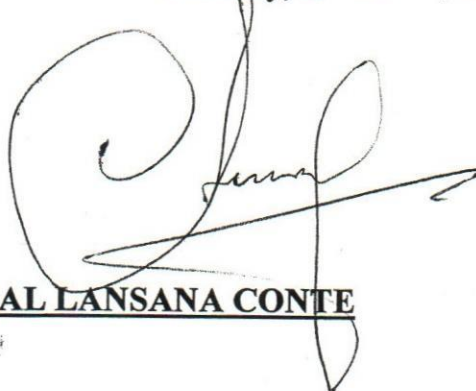
VU le Décret D/2008/021/PRG/SGG du 20 mai 2008, portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

D E C R E T E,

ARTICLE 1^{er} : Madame Mariam CAMARA, Directrice Générale de SOGUIPAH est
nommée cumulativement Coordinatrice du Comité de Gestion pour la Reconstruction du
Grand Palais des Nations.

ARTICLE 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera
enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 20 JUIN 2008



GENERAL LANSANA CONTE

